



CHARTEDUSÉJOUR

Engagement & Protection de toutes et tous

Cette Charte assure la protection des mineurs et de chacune des personnes présentes lors des séjours ou événements proposés par l'Association Saint-Augustin (ASA).

Elle veut garantir la sécurité physique et morale de chacun.

Elle vous engage et vous protège car elle est une garantie pour vivre ensemble dans un climat de confiance en conservant en toutes circonstances une attitude respectueuse, saine et vertueuse.

Cette Charte est le fruit d'un travail collectif avec différents membres de notre Association.

Elle indique les grands repères de respect et de vigilance non négociables à la participation d'un séjour. Elle scelle nos engagements communs fidèles à nos valeurs associatives et œuvre pour le respect mutuel et le bien vivre ensemble au sein de notre association.

POUR QUI ?

Toutes les personnes présentes lors d'un séjour de l'Association Saint-Augustin : membres de l'ASA, Direction, Personnel pédagogique et technique (y compris la cuisine) ainsi que toutes les personnes bénévoles du séjour.

Plus largement, elle doit infuser sur l'attitude de tous, enfants et adolescents inclus.

QUE GARANTIT CETTE CHARTE ?

DES REPÈRES CLAIRS

Présenter et faire respecter les règles de vigilance indispensables à la sécurité de tous.

UN CADRE D'ALERTE

Proposer une procédure précise et rassurante en cas de problème, difficulté ou de questionnement.

UNE POSTURE EXEMPLAIRE

Guider chacun vers l'attitude juste et respectueuse à adopter au quotidien.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Fédérer l'ensemble des équipes autour de cette culture de la protection dans un esprit de co-responsabilité associative pour faire face aux enjeux sociétaux actuels et futurs.



JE PARTICIPE À UN SÉJOUR, JE M'ENGAGE À :

1 | GARANTIR UNE JUSTE DISTANCE

Adopter une posture respectueuse de chacun, excluant toute forme de domination, emprise, manipulation ou séduction. Je veille à avoir une attitude exemplaire ni trop autoritaire, ni trop proche : je garde la juste distance.

2 | ÊTRE VIGILANT(E) AUX COMMÉRAGES ET RUMEURS

Ne pas entrer dans le jeu des « petites histoires » et ne cautionner aucune pression en ce sens.

3 | ADOPTER UNE TENUE DÉCENTE

Porter des vêtements adaptés à la vie en collectivité au contact de mineurs (les torses nus, crop tops et shorts trop courts sont proscrits).

4 | GARANTIR UN LANGAGE CORRECT

M'exprimer en toutes circonstances dans un langage respectueux, poli et adapté. Je garde la maîtrise de mes mots et de mon ton : je ne crie pas sur les enfants, je suis positif dans ma façon de m'exprimer.

5 | UTILISER SMARTPHONES/OBJETS CONNECTÉS RAISONNABLEMENT

N'utiliser mon portable que par réelle nécessité et respecter scrupuleusement les temps « sans téléphone » fixés par la direction (exemple : grands jeux).

6 | RESPECTER LA SINGULARITÉ DE CHACUN

Chaque personne est unique. Je bannis toute forme de discrimination ou de favoritisme.

7 | COMMUNIQUER LIBREMENT ET OUVERTEMENT

Veiller à ce que chaque membre du séjour (enfant, adolescent ou adulte) puisse s'exprimer librement et être écouté en toute sécurité.

8 | ALERTER LIBREMENT

Oser interpeller, avec bienveillance et sans jugement, toute personne, y compris ma hiérarchie, dont l'attitude ou les décisions pourraient compromettre la sécurité morale et physique de chacun. Exprimer librement mon point de vue et faire remonter toute situation qui m'interpelle.



Toujours avec bienveillance !



LES NON NÉGOCIABLES :

En tant que membre d'une équipe d'un séjour, conformément à la loi, je m'interdis strictement de :

1 | RECOURIR À LA VIOLENCE

Bannir toute sanction physique ainsi que toute forme d'humiliation physique, verbale ou morale.

2 | ENFREINDRE L'INTIMITÉ

Proscrire tout geste, massage ou proposition à caractère sexuel ou déplacé ou trop familière. Je ne prends pas d'enfants sur les genoux.

3 | TENIR DES PROPOS DISCRIMINANTS

Refuser catégoriquement tout commentaire sexiste, sexuel, raciste ou discriminant.

4 | EXPOSER À DES CONTENUS INTERDITS

Ne jamais diffuser d'images ou de documents à caractères pornographiques ou violents.

5 | CRÉER DES SITUATIONS D'ISOLEMENT

Ne jamais me retrouver seul(e) avec un mineur ou une personne vulnérable dans un espace clos et sans visibilité (notamment lors des douches, du lever et du coucher).

6 | INTRODUIRE DES PRODUITS ILLICITES OU NOCIFS

Ne jamais proposer à un mineur (colon ou encadrant) participant à un séjour de tabac, cigarette électronique, drogue ou alcool. La possession et la consommation de drogues et autres produits illicites sont formellement interdites.

7 | ENTRETENIR DES CONTACTS PRIVÉS

Refuser tout rendez-vous ou échange privé avec les mineurs y compris sur les réseaux sociaux ou par messagerie avant, pendant et après le séjour.

8 | PRENDRE OU DIFFUSER DES IMAGES

La prise de photos et vidéos des enfants est réservée exclusivement à la personne mandatée pour la communication par la direction du séjour. Ne pas publier les contenus transmis aux familles.

UNE RÉVÉLATION ? UN DOUTE ? UN MALAISE ? J'ALERTE !

 **Je contacte les personnes ressources suivantes. Elles m'écouteront sans jugement et me guideront :**

SUR MON SÉJOUR

Le directeur / La directrice
L' Assistant(e) Sanitaire

RÉFÉRENTS ASA

Marie Poirier-Rivière : 06 14 88 11 13
Thierry Rochat : 06 66 51 64 27

Philippe COHET | Président de l'ASA
06 86 26 05 97



BRISER LE SILENCE : accueillir la parole avec écoute et protection



***Un mineur ou une personne me confie une situation de violence ?
Je suis victime ou témoin d'une situation de violence ?***

ACCUEIL | BIENVEILLANCE | ÉCOUTE | SÉRIEUX

- 1 | Je ne mène jamais moi-même l'enquête ! L'enquête, ce sera le travail des personnes compétentes pour cela.
- 2 | Je ne promets jamais le secret : « *Ce que tu me dis est trop important pour que je le garde pour moi* »
- 3 | Je note de manière précise et sans interprétation ce qui m'a été dit.
- 4 | Je partage immédiatement l'information avec mes responsables qui alerteront les instances compétentes si nécessaire.
- 5 | Je veille à préserver la confidentialité des informations dont j'ai connaissance.



JE PARTICIPE À UN SÉJOUR

J'adhère à cette Charte pour avoir une attitude digne et en totale adhésion avec le projet éducatif de l'Association Saint-Augustin :

- 1 | J'accepte les conseils, les interpellations sur mon attitude, et je veille à la réajuster. Le cas échéant j'accepte les sanctions de la direction du séjour ou du Président de l'ASA.
- 2 | Je me réfère aux personnes responsables identifiées (cf. protocole) pour toute situation délicate ou ambiguë, qu'elle soit subie ou observée.
- 3 | Je ne garde jamais pour moi un malaise ou un doute sur une attitude ou une situation qui m'inquiète.

SÉJOUR DU

AU

| DIRECTEUR :

ÉMARGEMENT ET SIGNATURE DE TOUTE L'ÉQUIPE :

